

LES 15 & 16 MARS 2012

LE PARTAGE DES EAUX

5 SESSIONS AVEC DES ACTEURS
INTERNATIONAUX AUTOUR
DU DROIT À L'EAU

Au Cabaret rouge 4
(à côté du Dock des Suds, rue Urbain V à Marseille)



www.fame2012.org/fr

Coordinatrice : Elif Karakartal 06 01 99 21 66

LE DROIT À L'EAU

La reconnaissance par l'ONU du droit à l'eau comme un droit humain fondamental constitue une victoire éclatante, obtenue grâce aux différents mouvements qui l'ont porté partout dans le monde, depuis des années. Ce droit comprend l'accès à une eau propre et non contaminée, la préservation de la ressource, l'information et la participation des citoyens aux mécanismes de décision. Il ouvre la voie à l'alternative de l'eau bien commun face à l'eau marchandise.

Les cinq sessions regroupées sous le thème du droit à l'eau mettront en avant les témoignages et les revendications, les analyses et les stratégies, les expériences et les propositions des acteurs des mouvements sociaux.

Il y sera question de l'état des luttes sur les territoires, mais aussi de la mise en adéquation des prises de conscience de l'eau comme bien commun face aux choix politiques et aux priorités économiques. La question du droit à l'eau sera aussi abordée sous des angles juridiques et législatifs pour construire des synergies autour de la mise en place d'instruments contraignants.

Les partages d'expériences autour des récentes grandes mobilisations populaires pour l'eau seront l'occasion d'échanger sur la stratégie du mouvement pour le droit à l'eau, entre socialisation et dynamique politique. On y verra comment l'eau se fait un catalyseur pour l'exigence de démocratie. Enfin, différents témoignages évoqueront les questions des freins pour la mise en place effective du droit à l'eau, et présenteront quelques exemples réussis de participation citoyenne à la gestion de l'eau.

15 MARS > 10H À 12H30

LES LOGIQUES CONTESTÉES

Témoignages
des luttes
locales contre la
spoliation de la
ressource et pour
la reconnaissance
du droit à l'eau
comme un
droit humain
fondamental.

Face aux pratiques d'accaparement des ressources naturelles qui mettent en danger la ressource et privent les populations locales de l'accès à l'eau, en raréfiant ce bien vital, des luttes se développent partout dans le monde. Ces mouvements contestent les logiques de privatisation, les choix économiques et les modèles qui leur sont imposés, revendiquant leur droit sur les territoires.

Cette session s'ouvrira avec des témoignages sur la Marche pour la Défense de l'eau et de la vie qui s'est déroulée au Pérou en février 2012 puis lui feront échos les témoignages d'autres mouvements en lutte ailleurs dans le monde. L'histoire des luttes est rarement écrite par ceux-là mêmes qui la vivent. Ce premier atelier permettra d'échanger autour des expériences des luttes locales pour l'eau, entre résistance, stratégie et force de propositions.

MODÉRATEUR : Pedro ARROJO, Espagne,
prix Goldman 2003 - prix Nobel de
l'environnement

- « *Agua sí, Conga no va* », Françoise CHAMBEU, sociologue et enseignante, franco-péruvienne, Collectif « *Conga no va* », Pérou
- « *De l'eau pour les Guanacastecos ou pour les affaires ?* » Gad AMIT, Asociación confraternidad guanacasteca, Costa Rica.
- « *La Campagne du Droit à l'eau en Turquie* » Akgun ILHAN, « *the Initiative to Keep Hasankeyf Alive* », « *the Dam and HEPP Affected Communities* » Turquie.

- « *Territoires en luttes contre les privatisations et pour la construction de l'alternative sociale et démocratique de l'eau* ». Cristiana GALLINONI, Forum italien des mouvements pour l'eau. Italie
- « *Caimanes, une communauté qui défend son eau* ». Patricio BUSTAMANTE Comité de defensa personal de Caimanes, Chili.



Paysans mobilisés pour défendre la lagune EL Perrol menacée de disparition par le projet CONGA

15 MARS > 13H À 15H30

L'EAU COMME UN TOUT

L'eau, patrimoine de la terre et bien commun : défense des écosystèmes et du cycle intégral de l'eau

On ne saurait défendre le droit à l'eau, sans avant tout comprendre que l'eau fait partie d'un tout et assumer les conséquences engendrées lorsqu'on brise son cycle et qu'on s'approprie un élément qui, de par sa nature, ne peut être accaparé. Aujourd'hui, face à des systèmes économiques dominants qui instrumentalisent l'eau et les ressources naturelles pour en faire un usage irraisonné conduisant à de véritables écocides, nombreux sont ceux qui remettent en cause les choix engagés. La forme d'occupation des territoires, les systèmes de production, les orientations de développement ne sont pas neutres et ont des répercussions certaines sur les écosystèmes. Face à cela, des alternatives existent mais elles engagent une plus grande responsabilité dans la manière de concevoir les écosystèmes et une plus grande conscience de la signification du bien commun. Au travers d'angles et de réalités totalement distinctes, des communautés andines où l'eau est gérée de l'amont vers l'aval aux initiatives citoyennes de remunicipalisation de l'eau en Italie, du tracé des propriétés brisant l'intégrité physique des cours d'eau à la privatisation totale au Chili, cet atelier proposera de repenser les crises environnementales et sociales à partir des relations que les hommes, les communautés et les systèmes économiques tissent avec les écosystèmes vivants. Les intervenants, issus de mondes très différents, échangeront et proposeront des alternatives.

MODÉRATRICES: Francisca CAPRINI, écrivain et journaliste, association YAKU et Forum italien des mouvements pour l'eau et Elif KARAKARTAL, anthropologue et cinéaste, membre du collectif ALDEAH, de FAL et de la Coordination Eau Île-de-France

- « Eau, vision et gestion démocratique dans la communauté de Andamarca » Melanio HUAMANI DAMIAN, Responsable de l'irrigation de la communauté d'Andamarca, Pérou
- « Biens communs, patrimoine et propriété de la terre : conflits et droits d'usage » Juan Camilo MIRA, biologiste environnementaliste, coordinateur de l'Unité technique de corporación ecofondo, Colombie

- « L'eau, bien commun et droit humain : vision étique et spirituelle » Monseigneur Luis INFANTI, Chili.
- « Connecter l'amont et l'aval : plaider pour une gestion de l'eau améliorée en milieu rural » Daniel MOSS, Our Water commons.
- « Remunicipalisation et culture des biens communs, du droit humain à l'eau comme patrimoine de la terre » Enzo VITALESCA, journaliste et écrivain, association YAKU et Forum italien des mouvements pour l'eau, Italie.



Pour la Défense de l'eau et des montagnes, Berito Cobaría, Chamane, représentant du peuple Uwa en visite dans les Alpes

15 MARS > 15H30 À 18H

EAU ET DÉLITS

Eau et délits : se doter d'outils juridiques pour défendre le droit à l'eau et pénaliser son usage irrationnel

Bien que déplorés, les cas de contamination industrielle ne sont en règle générale jamais sanctionnés ni pris à leur juste mesure au regard des dommages irréversibles causés sur l'environnement et des destructions des modes de vie des communautés. Au cours de cette session, quelques cas de contaminations aussi criminelles que banalisées seront exposés par la voix de ceux qui sont contraints d'en assumer les conséquences sans l'avoir choisi simplement parce qu'ils vivaient là. Ces témoignages engageront la réflexion sur la faillite des mécanismes légaux qui échouent à protéger les cours d'eau et sur les limites des outils juridiques existants en matière de droit administratif et civil dans la mesure où ils sont insuffisants pour décourager les pollueurs et ne sauraient restaurer les équilibres rompus. Les intervenants feront des propositions pour réglementer les usages des cours d'eau et pour établir des sanctions contraignantes contre les délits environnementaux.

MODÉRATEUR: William Bourdon, avocat à la cour, président de Sherpa

- « Un cas d'injustice environnemental dans les communautés de El Salto Y Juanacatlan, Jalisco Mexico » Graciela GONZALEZ DE ENCIZO et Atahualpa Sofia ENCIZO GONZALEZ, Un salto de vida, Mexique.
- « Boire, respirer, manger du pétrole : les populations du delta du Niger doivent avoir accès à l'eau potable » Jacques VIERS, responsable de la commission entreprise d'Amnesty international France.
- « La plus grande décharge toxique d'Europe » Italie Alesandro LILLO, faculté d'architecture de Pescara-Abruzzo, Italie.

- « Définir des droits pour les cours d'eau. Californie, USA. Renforcer les droits pour les écosystèmes » Linda SHEEHAN, Earth Law Center, avocate, États-Unis.
- « Eau et délits : caractérisation pénale de l'usage irrationnel de l'eau. Vers un Tribunal pénal international » Gustavo GOMEZ, procureur général à la Cour fédérale de Tucuman, Argentine.



Cascade toxique contamination dans les communautés de El Salto Y Juanacatlan au Mexique

16 MARS > 10H À 12H30

ÇA S'ÉCRIT EAU, ÇA SE LIT DÉMOCRATIE

Mobilisations
citoyennes et
mouvements
sociaux pour
le droit à l'eau

Face aux logiques de marchandisation des biens communs et de pillage des ressources naturelles, des mobilisations citoyennes pour défendre le droit à l'eau ont vu le jour un peu partout dans le monde. Dans certains cas, elles ont réussi à mettre en place des mécanismes démocratiques comme le référendum, dans d'autres cas, elles ont abouti à expulser directement les entreprises privées. Dans tous les cas, c'est dans le processus même de structuration de ces mouvements que s'est construite la légitimité de la parole politique citoyenne. De la Colombie à l'Italie, du Maroc à l'Allemagne et à l'Équateur, cette session propose d'apporter un éclairage sur les dynamiques sociales qui ont fait de l'eau un catalyseur politique et ont permis de structurer des mouvements de résistances contestant les modèles imposés et revendiquant une plus grande participation des citoyens aux décisions et aux choix politiques.

MODÉRATEURS : Jacques PERREUX, président de la Commission environnement du conseil général du Val-de-Marne et vice-président de la Commission environnement du conseil régional d'Île-de-France et **Elif KARAKARTAL**, collectif ALDEAH, membre de FAL et Coordination Eau Île-de-France

• « Perspectives pour le droit humain à l'eau en Colombie : mouvement pour le référendum sur le droit à l'eau » **Rafael Colmenares**, conseiller de l'organisation Culturagua et secrétaire exécutif du Forum national environnemental. Ex-Porte-parole du Comité promoteur du Référendum Colombien pour le Droit à l'eau, Colombie.

- « Participation citoyenne contre la privatisation de l'eau » **Dorothea HARLIN, Jens LOWE, Bernd RODE - Aquattac, "Berliner Wassertisch"** Allemagne.
- « Cela s'écrit eau, cela se lit démocratie : le processus des mouvements italiens pour le retour à la gestion publique et la défense de l'eau » **Renato DI NICOLA**, Forum italien des mouvements pour l'eau, Italie.
- « Les mobilisations pour l'eau au Maroc », **Yasser GMIRA, Naima LAHLOU, ACME**, Maroc.
- « La lutte pour l'eau au sud de l'Équateur » **Carlos PEREZ GUARTAMBEL**, kichwa, président de la Fédération d'Organisations indigènes et paysannes de l'Azuay (FOA) et de l'Union des systèmes communautaires de l'eau, UNAGUA, Equateur.
- « Mobilisations en Grèce », **Georgios ARCHONTOPOULOS**, Initiativ 136, Worker's Union, Grèce.



Mobilisation contre le barrage Ilisu dans le Kurdistan Turque, Aydin Çetinbostanoglu

16 MARS > 13H À 15H30

LA DYNAMIQUE POLITIQUE DU DROIT À L'EAU

Il y a parfois loin de la coupe aux lèvres... De la reconnaissance du droit à l'eau à son application effective. Ainsi, malgré l'inscription du droit d'accès à l'eau dans la nouvelle constitution marocaine, l'État continue de privatiser aussi bien la gestion de l'eau potable que celle de l'eau agricole. Une situation que l'on retrouve dans de nombreux pays. En Italie, le bilan est contrasté au niveau local après le référendum, et la bataille continue aussi au niveau national et européen.

La dynamique politique du droit à l'eau. Quels sont les mécanismes de la confiscation de la gestion de l'eau par quelques-uns ? Et à l'inverse, quelles sont les voies de son appropriation citoyenne ? Cette table ronde intègre aux côtés des militants associatifs de différents pays, des élus qui essaient de faire autrement et des jeunes qui ont réalisé un audit à ce sujet dans le cadre des Assises régionales des associations pour l'eau en Île-de-France.

MODÉRATION : Jean-Claude OLIVA, président de la Coordination Eau Île-de-France, et **Bibiana SALAZAR RESTREPO**, avocate, corporation Penca de Sábila, Colombie.

- « Quelles campagnes de concrétisation du droit à l'eau au niveau des États ? Concrétiser la résolution de l'ONU de juillet 2010 avec des actions sur les États, les parlements nationaux, du pacte économique, du conseil des droits humains » **Rosario LEMBO**, Comité italien du contrat mondial de l'eau
- « Reconnaissance de l'eau dans la constitution marocaine : entre discours public et concession au privé » **Kamal SAIDI, Mehdi LAHLOU, ACME**, MAROC.
- « Participation et action depuis le Défenseur du peuple » **Juan José DUTTO**, ex Defensor del Pueblo de la ville de Neuquén, Virginia CERF, Julieta PINEIRO, Caja Roja, Argentine.

- « Des élus tentent de faire autrement et d'associer les citoyens à la gestion de l'eau ; deux exemples en France, celui historique de Grenoble (régie créée en 2000) et celui plus récent des Lacs de l'Essonne (régie créée en 2010) » **Jean Francoz**, président du comité des usagers de l'eau (Grenoble), et **Gabriel Amard**, président de la régie des Lacs de l'Essonne.
- « Les réflexions sur la participation citoyenne issues de l'atelier "eau, jeunes et citoyenneté" organisé par la Coordination eau Île-de-France en décembre dernier. » **François Lebecq, IERPE**, Belgique.



Mobilisation pour le Référendum sur le Droit à l'eau en Colombie

LE PARTAGE DES EAUX

**5 SESSIONS
AVEC DES ACTEURS
INTERNATIONAUX
AUTOUR DU DROIT
À L'EAU**

**les 15 & 16 mars 2012
au Cabaret rouge 4**
(à côté du Dock des Suds,
rue Urbain V à Marseille)

www.fame2012.org/fr
Coordinatrice :
Elif Karakartal 06 01 99 21 66

